

Le mois d'août annoncé comme prometteur en juillet est une réalité. Les visiteurs sont nombreux à choisir Médoc Atlantique comme destination de vacances et cela est ressenti par les socio-professionnels. Une grande majorité des prestataires répondants sont satisfaits du mois qui vient de s'écouler.

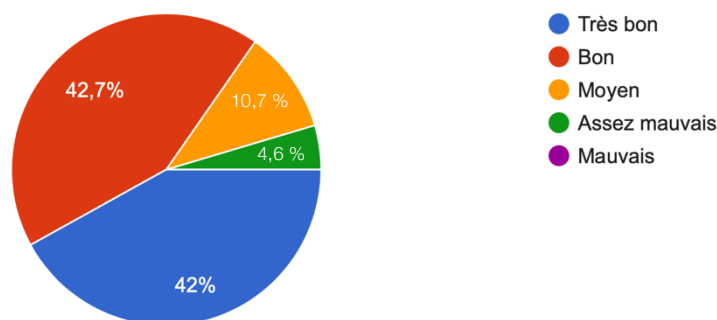
### Résultats du baromètre

131 répondants			
Campings	17	Commerces & services	7
Locations de vacances	30	Sites culturels	2
Autres hébergements	19	Caves et propriétés viticoles	10
Restaurants	9	Casino	1
Activités sportives et de loisirs	29	Autres	7

Localisation			
Dans Médoc Atlantique	14 communes sur 14	Hors Médoc Atlantique	9 prestataires

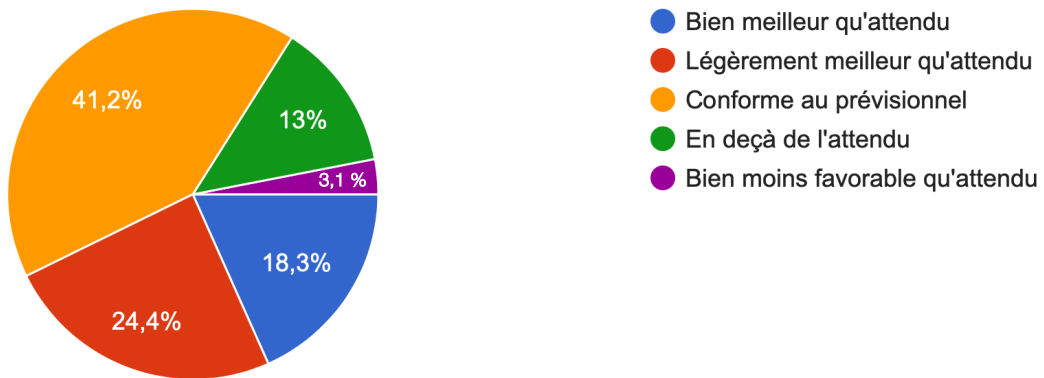
Enquête clôturée le 1<sup>er</sup> septembre 2021.

Avis sur le niveau de fréquentation touristique de votre propre activité pour la période d'août 2021 :



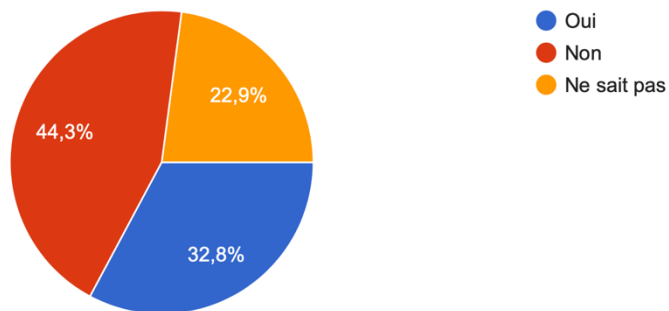
Pour ce deuxième mois de vacances d'été, les visiteurs étaient au rendez-vous. 84,7% des prestataires déclarent les fréquentations d'août comme bonnes à très bonnes. Seulement 4,6% ne sont pas satisfaits de la fréquentation sur cette période.

La comparaison entre l'attendu et la réalité est perçue de la façon suivante :

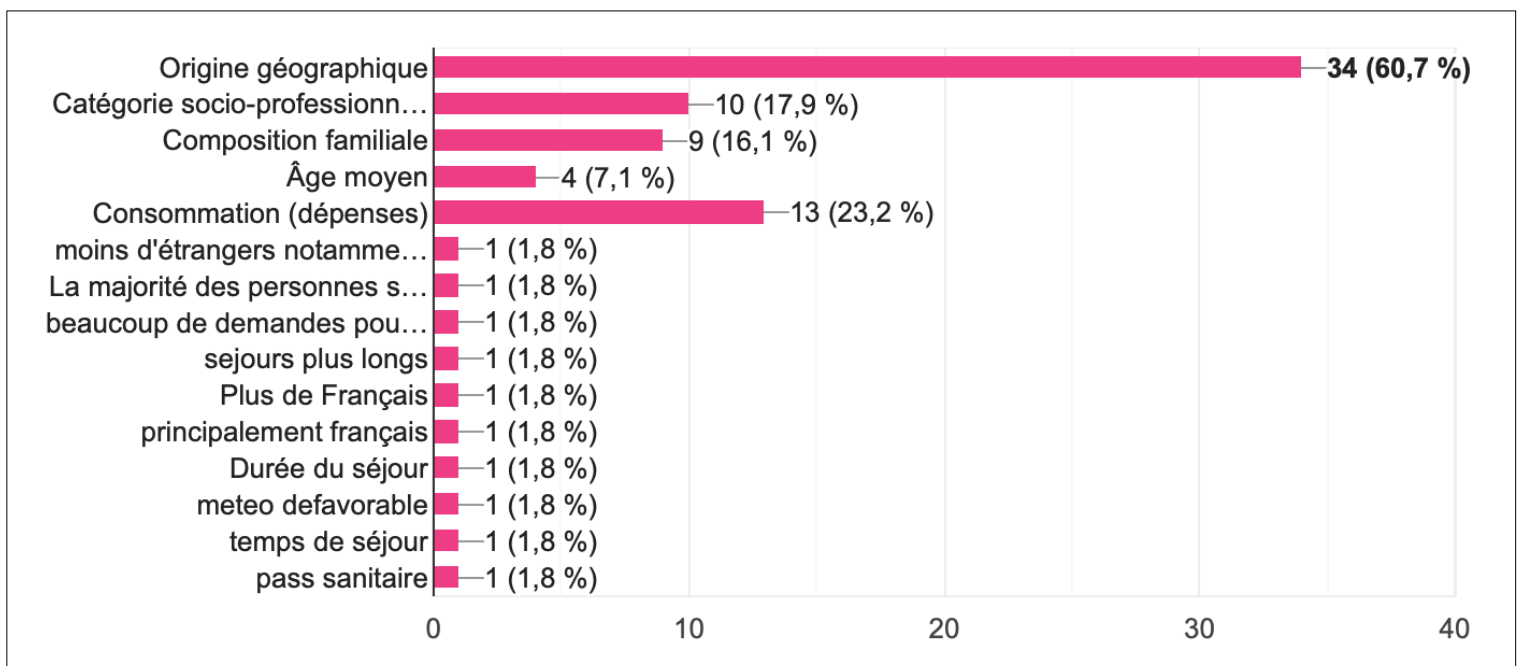


Les prévisions faites en juillet étaient bonnes, plus de 40% des prestataires ont même été agréablement surpris par une fréquentation supérieure à l'attendu.

Diriez-vous que le profil des clients fut différent ce mois d'août par rapport aux profils majoritaires constatés à la même période les années précédentes ?



Des modifications ont été remarquées sur :



---

Pouvez-vous proposer la totalité de votre offre ?

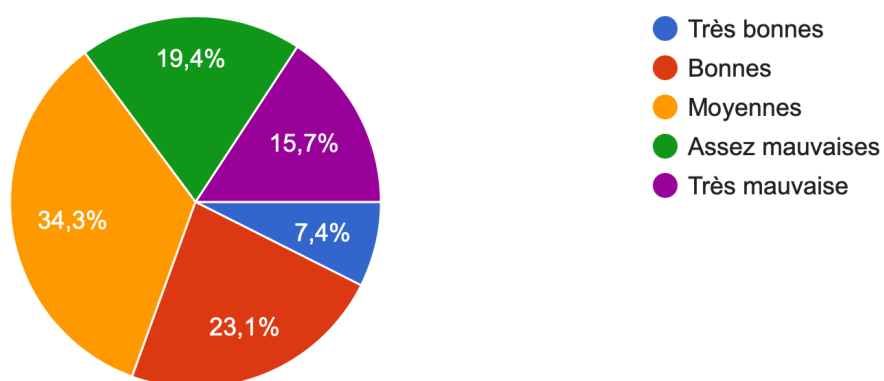
<b>OUI</b>	NON
<b>84 %</b>	16 %

Les offres qui n'ont pu être proposées :

- Les petits déjeuners
- Piscine
- Pub dansant fermé
- Pique-nique
- Atelier musical

---

Pour le mois de septembre 2021, comment qualifiez-vous les réservations ?



La fin de la saison est bien là avec une reprise scolaire dès le 2 septembre, en milieu de semaine. Le mois de septembre ne bénéficiera pas, à priori, d'une fréquentation exceptionnelle.